



DELSEY

INTERNATIONAL GUARANTEE GARANTIE INTERNATIONALE

Les produits DELSEY sont fabriqués à partir de matières de hautes spécifications et soumis à de rigoureux contrôles de qualité.

Un service après-vente est assuré dans plus de 100 pays sur les 5 continents, auprès des agents dépositaires DELSEY.

Cet article est garanti contre tout défaut de fabrication à partir de sa date d'achat pour la durée mentionnée sur le certificat de garantie livré dans le bagage, sur présentation du certificat de garantie remis et daté par le vendeur (date et cachet faisant foi).

La garantie couvre le remplacement des pièces reconnues défectueuses.

La garantie ne couvre pas :

- le risque d'accident, ni l'usure normale. En cas d'accident causé au bagage lors du transport, se retourner immédiatement contre le transporteur.
- Les dommages causés par l'exposition à une source de chaleur.
- Les dommages causés par l'utilisation d'un produit solvant.
- Les dommages causés par les infiltrations d'eau. Il est recommandé d'envelopper le bagage d'une toile imperméable s'il doit voyager sur une galerie d'automobile par temps de pluie.

Cette garantie contractuelle n'est pas exclusive de la garantie légale (Art. 1641 du code civil) et ne peut donner droit à dommages et intérêts.

En cas de retour, le bagage doit être expédié en port payé dans un emballage suffisamment protecteur.